



أوروبا تعاني.. قيود التصدير المغربية تلهب أسعار "الطماطم" في الأسواق الدولية

من جهة أخرى، يرى خبراء اقتصاديون أن هذه الضغوط في الأسعار تعكس مدى تأثير "السيادة الغذائية" للمملكة على التوازنات التجارية في حوض المتوسط، حيث ساهمت الظروف المناخية الصعبة وتوالي سنوات الجفاف في تقليص المساحات المزروعة

وفيما تشكي المقاولات الأوروبية من تضرر سلاسل الإمداد، تشدد الحكومة المغربية على أن حماية القوة الشرائية للمواطن المغربي تظل خطأ أحمر، في انتظار ما ستسفر عنه الأسابيع المقبلة من مفاوضات بين المنتجين والجهات الوصية لإيجاد صيغة توازن بين طموحات التصدير والحفاظ على "قفة" المغاربة من لهيب الأسعار



جهة سوس ماسة وجزر الكناري: شركات أم رحلات على حساب المال العام؟



سوس ماسة في جزر الكناري رحلات على حساب المال العام

في الوقت الذي تعلن فيه جهة سوس ماسة عن تعزيز شراكتها الاستراتيجية مع جزر الكناري عبر زيارة رسمية إلى لاس بالماس، تطرح في المقابل تساؤلات مشروعة حول خلفيات وتكلفة هذه المهام الخارجية، ومدى انعكاسها الفعلي على التنمية المحلية. ورغم تقدير هذه الزيارة في إطار الانفتاح الدولي واستقطاب الاستثمارات، يرى منتقدون أن تكرار مثل هذه السفريات بمشاركة وفود موسعة تضم عشرات الفاعلين، أصحابهم وعائلاتهم، يؤثر علامات استفهام حول النجاعة واللموسة، خاصة عندما تتم على نفقة المال العام وتُسجل بعض الأصوات أن هذه الزيارات، التي غالباً ما تُؤطر بخطاب الشراكة والتعاون، تحتاج إلى تقييم دقيق وشفاف يوضح للرأي العام حجم الاستثمارات التي تم جلبها فعلياً، وعدد المشاريع التي خرجت إلى حيز التنفيذ.

بدل الاكتفاء بتوقيع اتفاقيات لا تتجاوز في بعض الأحيان الطابع البروتوكولي كما يطالب مهتمون بالشأن المحلي بربط المسؤولية بالحاسبة، والتأكد من أن هذه المهمات الخارجية لا تتحول إلى فرص للسفر على حساب دافعي الضرائب، في ظل تحديات اقتصادية واجتماعية تعيشها الجهة، تتطلب توجيه الموارد نحو الأولويات الحقيقية للمواطنين. ويبقى الرهان الأساسي هو تحويل هذه الشركات من مجرد زيارات رسمية إلى مشاريع ملموسة تخلق فرص الشغل وتدعم الاقتصاد الجهوي، بما يبرر فعلاً كلفة هذه التحركات الخارجية ويعزز ثقة المواطنين في مؤسساتهم.

نور من الرباط.. المغرب يقود ثورة طاقية في غينيا عبر تشييد شبكة كهربائية متطورة

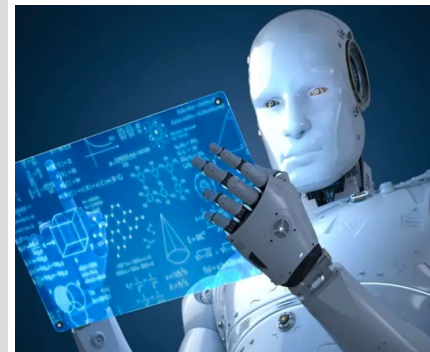
تواصل المملكة المغربية تكريس ريادتها القارية كقاهرة للتنمية في أفريقيا، حيث انطلقت فعلياً أعمال تشييد شبكة كهربائية ضخمة في دولة غينيا بخبرات وتمويل مغربي.

وحسب ما أوردته تقارير اقتصادية دولية، فإن هذا المشروع الاستراتيجي يندرج ضمن رؤية "جنوب-جنوب" التي يقودها جلاله الملك محمد السادس، بهدف فك العزلة الطاقية عن دول غرب أفريقيا وتزويدها بالبنية التحتية اللازمة لتحقيق الإقلاع الاقتصادي، حيث تضع المقاولات المغربية الرائدة في مجال الهندسة والكهرباء كل خبراتها لتشبيد خطوط ربط ومحطات تحويل ستغيب وجه الحياة اليومية لملايين الغينيين.

وبأتى هذا الرهان المغربي على "الكهرباء السيادية" في غينيا ليؤكد تحول الرباط إلى شرك مؤثوق لا يكتفي بالتصدير، بل يساهم في بناء الأسس التنموية للقارة السمراء. ويرى خبراء أن هذه الخطوة ستعزز من نفوذ "المخطط الطاق المغربي" إقليمياً، مما يمهّد الطريق لربط قاري شامل. يسهل تبادل الطاقة النظيفة مستقبلاً. إن نجاح المهندسين المغاربة في تنزيل هذا المشروع فوق الأراضي الغينية، رغم التحديات اللوجستية، يعد شهادة استحقال دولية للمملكة، تبرز من خلالها أن "التعاون الإفريقي" بالنسبة للمغرب هو التزام ميداني يتجاوز لغة الشعارات نحو بناء مستقبل مشترك يسوده الرخاء والطاقة المستدامة. فقد تراجع من أسبوع لآخر من 3 مليارات درهم إلى 2,4 مليار درهم، وتم تسجيله أساساً في السوق المركزية للأسهم.



دراسة.. قرابة نصف المستخدمين يقومون بتمكين أدوات الذكاء الاصطناعي من وثائق العمل دون خضوع الأمر للمراقبة



كشفت دراسة أنجزتها شركة "كاسبرسي" بشراكة مع معهد "أفيري" أن اعتماد الذكاء الاصطناعي داخل بيئات العمل بالمغرب يتسارع بشكل لافت، لكنه يتم في كثير من الحالات خارج أي إطار تنظيمي أو رقابي واضح، مما يطرح تساؤلات جدية حول مستوى حماية المعطيات المهنية داخل المؤسسات؛ حيث أبرزت الدراسة أن هذا التحول الرقمي يحدث بوتيرة أسرع من قدرة الشركات على مواكبة مخاطره المحتملة، خصوصاً على مستوى الأمن المعلوماتي ووفق المعطيات الواردة في البحث، فإن 75 في المائة من الموظفين يستعملون أدوات الذكاء الاصطناعي دون أي توجيهات أو ضوابط رسمية، في حين يعتمد أكثر من نصفهم على هذه التقنيات بمبادرة شخصية، ويستعملها 84 في المائة منهم بشكل متكرر خلال الأسبوع؛ وهو الواقع الذي يعكس انتشاراً داخل بيئة العمل، واسعاً لأدوات أبرزها، باعتبارها وسيلة لرفع الإنتاجية وتسريع إنجاز المهام غير أن هذا الاستخدام المكثف يرافقه سلوك مثير للقلق، إذ أظهرت الدراسة أن 42 في المائة من المستخدمين يقدمون على رفع وثائق كاملة، وعروض تقديمية، إلى منصات PDF مثل ملفات خارجية غير خاضعة لرقابة المؤسسات؛ كما يقوم 35 في المائة بإدخال معطيات دقيقة بشكل يدوي، بما في ذلك أرقام مالية أو مقتطفات من رسائل مهنية، فيما يعتمد 19 في المائة على مشاركة بيانات حساسة مثل الميزانيات أو مؤشرات الأداء وتزداد خطورة الوضع بالنظر إلى مستوى الثقة المرتفع في هذه الأدوات، حيث يؤكد 91 في المائة من المستخدمين أنهم يثقون في النتائج التي تقدمها أنظمة الذكاء الاصطناعي دون تدقيق كاف، وهو ما يفتح الباب أمام مخاطر تتعلق بتسريب المعلومات أو إعادة استخدامها خارج السياق المهني، خاصة في ظل غياب التكوين والتأطير داخل عدد كبير من المؤسسات. ويحذر خبراء في الأمن السيبراني من أن هذا الوضع قد يجعل من الاستخدام غير المنظم للذكاء الاصطناعي نقطة ضعف حقيقية داخل المقاولات، خصوصاً الصغيرة والمتوسطة التي تعاني أصلاً من نقص في الخبرات التقني، كما يدعون إلى ضرورة وضع سياسات داخلية واضحة، وتعزيز التكوين المستمر للموظفين، إلى جانب اعتماد حلول حماية قادرة على مواكبة هذا التحول الرقمي المتسارع دون التضحية بأمن المعطيات الحساسة.

«TAHA A B CARS»

1°) Aux termes d'un acte SSP il a été établi à Agadir en date du 20/04/2026, les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont :

* DENOMINATION :

«TAHA A B CARS»

* FORME JURIDIQUE : S.A.R.L

* SIEGE SOCIAL:

HAY ESSAADA BLOC A 84 DRARGA AGADIR.

* OBJET : la société a pour objet :

- LOUEUR DE VEHICULES AUTOMOBILES SANS CHAUFFEUR.

* CAPITAL SOCIAL :

Fixé à 500 000.00DH divisé en 5000 parts de 100,00 DH répartis comme suit :

Mr. TAHIR AIT BIHI : 2 500 Parts

Mr. TAIB HAYDAR : 2 500 Parts

* GERANCE : La

société est gérée par la signature unique de Mr. TAHIR AIT BIHI pour une durée indéterminée.

* ANNEE SOCIALE

: Commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.

2°) Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de commerce d'AGADIR , sous le numéro : 161444 et registre du commerce N°68633 le 27/04/2026.

POUR EXTRAIT ET MENTION

« OMNIYA MATE-RIAUX »

Société à responsabilité limitée d'associé unique

Au capital de 100 000,00 DH.

Siège social : APPART AU 3EME ETAGE DOUAR TAMAAITE IZDAR DRARGA AGADIR.

ICE : 003722335000013.

Transfert du siège social

1) Suivant le procès verbal des décisions de l'associé unique en date du 09/04/2026, il a été décidé ce qui suit :

□ Le transfert du siège social de la société établi à « N°1057 HAY LAGUIRA AGADIR » à la nouvelle adresse suivante « APPART AU 3EME ETAGE DOUAR TAMAAITE IZDAR DRARGA AGADIR ».

2) Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce d'Agadir sous le numéro 161451 et le registre du commerce N°63433 le 27/04/2026 .

POUR EXTRAIT ET MENTION

* HICHAM AGADIR TRANS *

Société à responsabilité limitée

Au capital de

100.000,00 DH

Siège social CHEZ STE SHB CONSULTING N 177 1 ER

ETAGE AV ABDEL-LAH GNOUN HAY

HASSANI INEZGANE

ICE :

003904900000007

CONSTITUTION

1°) Aux termes d'un acte SSP il a été

établi à Inezgane en date du 07/04/2026,

les statuts

d'une société à responsabilité limitée

dont les caractéristiques sont :

* DENOMINATION :

« HICHAM AGADIR TRANS »

* FORME JURIDIQUE : S.A.R.L

* SIEGE SOCIAL

: C/O N 177 1 ER ETAGE AV ABDEL-

LAH GNOUN HAY

HASSANI INEZ-

GANE

* OBJET : la société

a pour objet :

- TRANSPORT DE MARCHANDISES

POUR LE COMPTE D'AUTRUI.

- TRANSPORT DE BAGAGE NON AC-

COMPAGNE POUR LE COMPTE D'AUTRUI.

- LOCATION DE

MATERIELS ET DES ENGINES.

- * CAPITAL SOCIAL

: Fixé à 100.000,00 DH divisé en 1000

parts de 100,00 DH

chacun réparti

comme suit :

- Mr. HICHAM

OUAALA : 500 parts

- Mr. HICHAM BNI-

BOURK : 500 parts

* GERANCE : La

société est gérée

par les cogérants

nommés Mr. HICHAM OUAALA

et Mr. HICHAM BNI-BOURK.

* La signature administrative est octroyée

aux cogérants nommés Mr. HICHAM

OUAALA et Mr. HI-

CHAM BNIBOURK en agissant séparément

* La signature financière et bancaire est

octroyée au cogérant

Mr. HICHAM OUAALA

en agissant seul.

* ANNEE SOCIALE

: Commence le 1er Janvier et finit le 31

Décembre de chaque année.

2°) Le dépôt légal a été effectué au greffe

du Tribunal de première instance d'inez-

gane, sous le numéro : 700.

3°) la société est inscrite au Tribunal

de première instance d'inezgane

sous N°35357 le

27/04/2026.

POUR EXTRAIT ET MENTION

POUR EXTRAIT ET MENTION

SOCIETE TRANSOK

**** CONSTITUTION
D'UNE SOCIETE A
RESPONSABILITE
LIMITEE A ASSOCIE
UNIQUE ****

Aux termes d'un
acte S.S.P en date
du 14/04/2026 à
AIT MELLOUL, il a
été établi les Statuts
d'une Société à res-
ponsabilité limitée à
associé unique par le
signataire du dit acte
dont les caractéris-
tiques essentielles
sont :

- Dénomination :
TRANSOK sarl a.u
- Objet Social :
TRANSPORT DE
MARCHANDISES
POUR AUTRUI,
- Siège Social :
N°6230 AVENUE
TIFAOUINE TEMSIA
AIT MELLOUL
- Capital : 100.000,00
DH divisé en 1000
Parts Sociales de
100,00 DH chacune
attribuées en totalité
à :
- * Mr MUSTAPHA IZI

MER.....1000 Parts
Sociales

- Gérance : La
Société est gérée et
administrée par Mr
MUSTAPHA IZIMER.
- Durée : 99 années
- Dépôt légal : est
effectué au Tribu-
nal d'Inezgane le
22/04/2026 sous
N°678 - RC : 35341.

FATIHA AGELI SARL AU.

CONSTITUTION

Aux termes d'un
acte SSP en date du
14/04/2026, il a été
établi les statuts d'une
SARL AU dont les
caractéristiques :

DENOMINATION:
FATIHA AGELI SARL
AU.

OBJET :

- DESIGNER;
- EXPORTATION
ET IMPORTATION
(MARCHAND OU
INTERMÉDIAIRE
EFFECTUANT L') ;
- ARCHITECTE D'IN-
TERIEUR ;

□ ASSISTANCE A
MAITRISE D'OU-
VRAGE.

□ COORDINATEUR
DE PROJETS.
SIÈGE : BOULE-
VARD MOULAY
HASSAN 1ER, IM-
MEUBLE SIBAM
BLOC A, 3EME
ETAGE N°10,
MARRAKECH.

CAPITAL SOCIAL :

100.000,00 DHS

GERANT : Madame
FATIHA AGHJLI, est
désignée gérante

associée unique de la
société pour
une durée indétermi-
née.

DUREE : est fixée à
99 ans

Le dépôt légal a été
effectué au greffe du
tribunal de Commerce
de Marrakech en date
du 24/04/2026

sous le N°192152.

La société a été im-
matriculée au registre
de commerce de
Marrakech sous le
numéro 180621.

« LC FOOD SARL »

En vertu d'un acte
sous seing privé en
date du 10/12/2025,
l'assemblée géné-
rale de la société «
LC FOOD SARL »
(au capital social de
100.000,00 dirhams,
sise à 35 Lot Al Fath
2, Etg 1 Appt 5, Sidi
Maarouf - Casablan-
ca et immatriculée au
registre de commerce
de Casablanca sous
le numéro 275957) a
décidé de dissoudre
la société et nommer
Monsieur Ala Eddine
CHRAIBI en qualité de
liquidateur de la socié-
té et de fixer l'adresse
suivante comme
adresse de liquidation
: 16 Rue Andre Toure
France Ville 2 – Casa-
blanca.

Le PV de l'assemblée
générale a été déposé
au tribunal de com-
merce de Casablanca
en date du 19/02/2026
sous le numéro 8429.

« DRIVELOK SARL »

En vertu d'un acte
sous seing privé en
date du 06/03/2026,
l'assemblée géné-
rale de la société «
DRIVELOK SARL »
(au capital social de
500.000,00 dirhams,
sise à Lot île Verte
Rue Tarik Ibnou Ziat
lot 22 mag 9-Tit Mellil-
Casablanca et immat-
riculée au registre de
commerce de Casa-
blanca sous le numéro
701905) a décidé de
dissoudre la société
et nommer Monsieur
Moulay Brahim BEL-
GHITI en qualité de
liquidateur de la socié-
té et de fixer l'adresse
suivante comme
adresse de liquidation
: 23 Lot Assakane Al
Anik Etage 4 Bureau
N° 10 Ain Chock Casa-
blanca.

Le PV de l'assemblée
générale a été déposé
au tribunal de com-
merce de Casablanca
en date du 30/03/2026
sous le numéro 13480.

CENTRAL DU CONSEIL
ET TRAVAUX FISCAUX
CONSEIL COMPTABLE
JURIDIQUE ET FISCAL

84, RUE DOCTEUR FA-
RAJ TANGER

TEL. 06 61 37 27 25 FAX.
05 39 93 78 55

ATIOMI ASSU- RANCE

CONSTITUTION DE
SOCIETE A RES-
PONSABILITEE
LIMITEE A.U
ATIOMI ASSURANCE
S.A.R.L.A.U
RC N°: 175181

Aux termes d'un acte
sous seing privé en
date du 25/02/2026 à
Tanger, il a été établi
les Statuts d'une
Société à responsa-
bilité limitée associé
unique), dont les
caractéristiques sont
les suivantes
DENOMINATION :
ATIOMI ASSURANCE
SIEGE SOCIAL : AVE-
NUE EL OUINDAL
RESIDENCE SAKAN
N°13TANGER
OBJET DE LA SO-
CIETE :
La société a pour ob-

jet principalement :

□ AGENT D'ASSU-
RANCE ET INTER-
MEDIAIRE D'ASSU-
RANCE
DUREE : 99 années à
compter de la date de
constitution.
CAPITAL : 100.000,00
Dhs divisé en 100
parts sociales de
1000,00 Dhs chacune
réparti comme pro-
portionnellement aux
apports des associés :
MR NASR EDDINE
AOURAGH à concur-
rence de 100 parts
ANNEE SOCIALE
: Commence le 1er
janvier et finit le 31
décembre.
GERANCE : La Socié-
té est administrée par
MR NASR EDDINE
AOURAGH nommé
gérant de la société et
qui accepte pour une
durée indéterminée.
BENEFICES : après
prélèvement de la
réserve légale, les
bénéfices nets sont
répartis entre les

associés proportion-
nellement à leurs
apports.
DEPÔT : Le dépôt
légal a été effectué au
greffe du Tribunal de
commerce de Tanger,
le 28/04/2026 sous
n° 5969 au registre
chronologique.
Pour Extrait et Men-
tion
CENTRAL DU
CONSEIL ET TRA-
VAUX FISCAUX

STE PRESTIGE TAPIS CLEANER S.A.R.L

SOCIETE A RES-
PONSABILITE LI-
MITEE
AU CAPITAL DE :
100.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL:
LOT 594 AL QODS
DAKHLA – AGADIR
Au terme d'un acte
sous seing privé en

date du 25 Mars
2026 à AGADIR, il a
été établi les statuts
d'une Société à Res-
ponsabilité Limitée
dont les caracté-
ristiques sont les
suivantes :
DENOMINATION :
La Sté prend la dé-
nomination de : STE
PRESTIGE TAPIS
CLEANER S.A.R.L
OBJET : La sté a
pour objet : LAVAGE
NETTOYAGE DE-
SINFECTION DES
TAPIS ET SER-
VICES CONNEXES
SIEGE SOCIAL:
LOT 594 AL QODS
DAKHLA – AGADIR
DUREE : La durée
de la société est

fixée à 99 années, à
compter du jour de sa
constitution définitive,
sauf dans le cas de
dissolution anticipée.
CAPITAL : Le capital
social est fixé à une
somme de 100.000,00
DH (Cent Mille Dhs),
divisé entre les
associés comme suit :
Mr SALAH EL MAS-
RAOUI 1000 parts
LA GERANCE : Mr
SALAH EL MAS-
RAOUI nommé gérant
de la société pour une
durée indéterminée.
DEPOT LEGAL : Il a
été effectué au Greffe
du Tribunal de com-
merce Agadir le 23
Avril 2026 sous le
N°161389.

SOCIÉTÉ YOSSR O.M.H.R IMMO SARL À AU

CONSTITUTION
D'UNE SOCIÉTÉ A
RESPONSABILITÉ
LIMITÉE
A ASSOCIÉ UNIQUE :
Société YOSSR
O.M.H.R IMMO Sarl
à AU

I/ Au terme d'un acte
sous seing privé en
date du 10 avril 2026
à Agadir, il a
été établi les statuts
d'une société à res-
ponsabilité limitée à
associé unique ayant
les caractéristiques
suivantes :

- Dénomination :
YOSSR O.M.H.R
IMMO
- Siège social : N
244 BLOC B ASSAKA
TIKIOUINE AGADIR
- Objet : IM-
MEUBLES, PROMO-
TEUR IMMOBILIER
- Capital Social :
100.000,00 DHS
divisé en 1000 parts
sociales
- Mr EL HAMDI
Madani détient 1000
parts sociales
- Nomination de
Gérant:
La société YOSSR

O.M.H.R IMMO Sarl
à AU, sera gérée et
engagée par la
signature unique de
gérant Mr EL HAMDI
Madani, titulaire de la
CIN n° U62072,
pour une durée indé-
terminée.
II/ Le dépôt légal a été
effectué au greffe du
tribunal de commerce
d'Agadir en
date du 22 avril
2026 sous le numéro
161374, la société est
immatriculée
au registre de com-
merce sous le numéro
69531.

Pour Extrait et men-
tion

SOCIÉTÉ RASTAS TRANS SARL À AU

CONSTITUTION
D'UNE SOCIÉTÉ A
RESPONSABILITÉ
LIMITÉE A
ASSOCIÉ UNIQUE:
Société RASTAS
TRANS Sarl à AU
Au terme d'un acte
sous seing privé en
date du 06 décembre
2025 à Agadir, il
a été établi les statuts
d'une société à res-
ponsabilité limitée à
associé unique ayant

les caractéristiques
suivantes :

- Dénomination :
RASTAS TRANS
- Siège social : C/O
PRIVATE OFFICE N 9
ETAGE 2 IMMEUBLE
MALAK AVENUE
KADI AYAD AGADIR
- Objet : TRANS-
PORT DE MAR-
CHANDISES POUR
LE COMPTE
D'AUTRUI
- Capital Social :
100.000,00 DHS
divisé en 1 000 parts
sociales
- Mr OUKHOUCHE
Mustapha détient
1 000 Parts
- Nomination de
Gérant:
La société RASTAS
TRANS Sarl à AU,
sera gérée et enga-
gée par la signature
unique de Gérant Mr
OUKHOUCHE Mus-
tapha, Titulaire de la
CIN n° JM50522,
pour une durée indé-
terminée.
II/ Le dépôt légal a été
effectué au greffe du
tribunal de Commerce
d'Agadir

en date du 24 avril
2026 sous le numéro
161432, la société
est immatriculée
au registre de com-
merce sous le n°
68613.

Pour Extrait et men-
tion

ASSUR FREE- ZONE

Société À Responsa-
bilité Limitée

Au Capital de
100.000,00 Dirhams

SIEGE SOCIAL :
N°2 - 1er Étage Im-
meuble Nice Center,
7 Rue CH H AB-
DELAZIZ DOUAIR
L DORELLA LT 36
TANGER

RC Tanger N°:
151557

ANNONCE LEGALE

Aux termes des dé-
cisions de l'associé
unique en date du
19/01/2026, il a été
décidé ce qui suit :

1. Constatation de
cession de Cinq cents
(500) parts sociales
de Mr.
ABDERRAHMAN EL
OMARI qu'il détenait
dans le capital de la
société au profit de
Monsieur Youssef AIT
OULBA.

2. Constatation de la
transformation de la
société de Société à
Responsabilité Limi-
tée (SARL) en Socié-
té à Responsabilité
Limitée à Associé
Unique (SARL.AU).

3. Révocation de
Monsieur ABDE-
RAHMAN EL OMARI
de ses fonctions de
gérant.

4. Refonte des statuts.

Le dépôt légal a été
effectué auprès du
Tribunal de Com-
merce de Tanger sous
le numéro 303431 en
date du 12/02/2026.

« ASIA GATEWAY SARL AU »

Avis de constitution d'une société à responsabilité limitée à associé unique
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10 Avril 2026, à Kénitra, et enregistré à Kénitra le 20 Avril 2026, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

DÉNOMINATION :
La dénomination de la société est « ASIA GATEWAY SARL AU »

OBJET :
La société aura pour objet d'effectuer au Maroc ou à l'étranger Importation et exportation (Marchand ou intermédiaire effectuant) Négociant Vente par Internet
SIÈGE SOCIAL :
Le siège social est établi à 23 RUE

ANOUAL FLEURY
IMMEUBLE 11 BU-
REAU NUMERO 4
MIMOUZA-KENITRA
CAPITAL SOCIAL :

Le capital social est fixé à la somme de 300.000 (Trois cent Mille) Dirhams, divisé en 3000 (Mille) parts de 100 (Cent) Dirhams chacune, et attribuées à :
- M SAJID EL KHIRAOUI.....
3000 (Trois mille) parts.

DURÉE :
99 années à compter du jour de sa constitution définitive.

ANNÉE SOCIALE :
Du 1er Janvier au 31 décembre.

GÉRANCE :
M SAJID EL KHIRAOUI, titulaire de la CIN N° GI2203 est désigné gérant de la société pour une durée indéterminée.

DÉPÔT LÉGAL :
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance Kénitra le 20/04/2026 sous le n° 107867

SOCIÉTÉ CHÉRIFIENNE DE MATÉRIEL INDUSTRIEL ET FERROVIAIRE

« SCIF »

Société Anonyme au capital de 44.232.525 Dirhams

Siège social : Allée des Cactus, Aïn Sebaâ – Casablanca
RC Casablanca : 6407

AVIS DE CONVOCATION

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES OBLIGATAIRES
ÉMISSION OBLIGATAIRE DE 150.000.000 DIRHAMS

Le mandataire provisoire de la masse des obligataires, la société CLA EXPACT, représenté par Monsieur Rochdi CHMALI, Expert-comptable, domicilié à Casablanca, 259 Boulevard Ghandi, désigné par décision du Conseil d'Administration de la société SCIF en date du 27 octobre 2025 conformément aux dispositions de l'article 301 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, a l'hon-

neur de convoquer les porteurs d'obligations de l'emprunt obligataire émis par la société SCIF d'un montant nominal global de 150.000.000 dirhams, à :

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA MASSE DES OBLIGATAIRES

qui se tiendra le 04/05/2026 à 11H au siège social de la société SCIF sis à

Allée des Cactus, Aïn Sebaâ, Casablanca
ORDRE DU JOUR :
Nomination du représentant définitif de la masse des obligataires ;

Questions diverses ;
Pouvoirs en vue de formalités.

**PROJETS DE RÉ-
SOLUTIONS**

**PREMIÈRE RÉ-
SOLUTION - NO-
MINATION DU
REPRÉSENTANT
DÉFINITIF DE LA
MASSE DES OBLI-
GATAIRES**

L'Assemblée Générale de la masse des obligataires, statuant en application des articles 300 et suivants de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, décide de

nommer en qualité de représentant définitif de la masse des obligataires :

CLA EXPACT, dont le siège social est sis à Casablanca, Quartier Oasis, 259 Angle Bd Ghandi et rue Ibn Moqla, immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le numéro 443885, représentée par Monsieur Rochdi CHMALI.

Le représentant définitif ainsi nommé exercera sa mission pour la durée de l'emprunt obligataire, soit jusqu'au 12 novembre 2030, date d'échéance de l'emprunt.

**DEUXIÈME RÉ-
SOLUTION - POUVOIRS
POUR L'ACCOM-
PLISSEMENT DES
FORMALITÉS**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour accomplir toutes les formalités légales et réglementaires requises.

SOCIÉTÉ CC & EOLE T SARL AU

L'associé unique de la société CC & EOLE T SARL AU, Monsieur Khalid Tinasti, de nationalité suisse, titulaire du passeport n° X0F61B48, a décidé de modifier l'objet social comme suit : fabrication, conditionnement, commercialisation, import-export de produits de soin, d'hygiène, de bien-être et de cosmétique, notamment pour animaux, ainsi que de produits connexes ; commercialisation de produits liés au bien-être animal ; représentation de marques, licences et franchises ; et toutes opérations s'y rattachant.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Casablanca sous le n° 1018434.

SOCIÉTÉ MADERASATI SA

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 25/11/2025, les associés de la société MADERASATI SA (société anonyme au capital social de 1.785.600,00 dirhams, sise au Préfecture de Skhirat – Temara, située Avenue Hassan II, et immatriculée registre de commerce de Temara sous le numéro 139919) ont décidé ce qui suit :

- La ratification de la nomination de Monsieur Abdellatif Ennahli et de Madame Bouchra ELOUARDI en qualité d'administrateurs ;
- L'augmentation de capital par incorporation de compte courant d'associé et réduction de capital pour absorption des pertes ;

- L'augmentation de capital social pour l'entrée de nouveaux actionnaires ;

- La mise à jour des statuts.

Le PV de l'assemblée générale mixte y afférent a été déposé au tribunal de Première Instance de Temara en date du 06/04/2026 sous le numéro 740.

LA CAVE NATURE

CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes de ses décisions du 30 janvier 2026, l'associé unique de la société LA CAVE NATURE, SARLAU au capital de 100 000,00 DH et dont le siège social est fixé à Casablanca - 201, rue Mustapha El Maani, Bureau n° 19, 4ème étage (RC : Casablanca 550801), après avoir entendu lecture du rapport du liquidateur, a décidé : D'approuver les comptes de liquida-

tion ;

De donner quitus au liquidateur, Monsieur Frédéric GUENA, demeurant à Hennebont, demeurant à Témara, au 21, Lotissement Khales, Rue Khalid Ibnou El Wallid Guyville, Harhoura, titulaire du CI : K008671E et de décharger ce dernier de son mandat ;

De prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 30 janvier 2026.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le n°1018435 le du 30 mars 2026.

« AMAXIA CONSEIL » - DIS-SOLUTION

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 12/03/2026, et en raison de la cessation d'activité de la société AMAXIA CONSEIL, société à responsabilité limitée

d'associée unique au capital de 100.000 Dhs ; sise au Angle Rue D'Alger Et Rue Abou Bakr Al Bakalani 3 Eme Etg Appt 11 Anfa, Casablanca, a été procédé à : La dissolution anticipée et la mise en liquidation amiable de la société et ce conformément aux dispositions de la loi et aux statuts de la société.

La désignation de Monsieur Hajib AMRANI en qualité de liquidateur pour une durée non limitée. Le siège de la liquidation est fixé à l'Angle Rue D'Alger Et Rue Abou Bakr Al Bakalani 3 Eme Etg Appt 11 Anfa, Casablanca.

Date du Dépôt Légal : Déposé le 19/03/2026 auprès du Tribunal de Commerce de la Ville de Casablanca, sous le N°1017514 Pour extrait et mention

SOCIÉTÉ CC & EOLE T SARL AU

L'associé unique de la société CC & EOLE T SARL AU, Monsieur Khalid Tinasti, de nationalité suisse, titulaire du passeport n° X0F61B48, a décidé de modifier l'objet social comme suit : fabrication, conditionnement, commercialisation, import-export de produits de soin, d'hygiène, de bien-être et de cosmétique, notamment pour animaux, ainsi que de produits connexes ; commercialisation de produits liés au bien-être animal ; représentation de marques, licences et franchises ; et toutes opérations s'y rattachant.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Casablanca sous le n° 1018434.

SOCIÉTÉ MADERASATI SA

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 25/11/2025, les associés de la société MADERASATI SA (société anonyme au capital social de 1.785.600,00 dirhams, sise au Préfecture de Skhirat – Temara, située Avenue Hassan II, et immatriculée registre de commerce de Temara sous le numéro 139919) ont décidé ce qui suit :

- La ratification de la nomination de Monsieur Abdellatif Ennahli et de Madame Bouchra ELOUARDI en qualité d'administrateurs ;
- L'augmentation de capital par incorporation de compte courant d'associé et réduction de capital pour absorption des pertes ;

- L'augmentation de capital social pour l'entrée de nouveaux actionnaires ;
- La mise à jour des statuts.

Le PV de l'assemblée générale mixte y afférent a été déposé au tribunal de Première Instance de Temara en date du 06/04/2026 sous le numéro 740.

LA CAVE NATURE

CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes de ses décisions du 30 janvier 2026, l'associé unique de la société LA CAVE NATURE, SARLAU au capital de 100 000,00 DH et dont le siège social est fixé à Casablanca - 201, rue Mustapha El Maani, Bureau n° 19, 4ème étage (RC : Casablanca 550801), après avoir entendu lecture du rapport du liquidateur, a décidé : D'approuver les comptes de liquida-

tion ;
De donner quitus au liquidateur, Monsieur Frédéric GUENA, demeurant à Hennebont, demeurant à Témara, au 21, Lotissement Khales, Rue Khalid Ibnou El Wallid Guyville, Harhoura, titulaire du CI : K008671E et de décharger ce dernier de son mandat ;

De prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 30 janvier 2026.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le n°1018435 le du 30 mars 2026.

« AMAXIA CONSEIL » - DIS-SOLUTION

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 12/03/2026, et en raison de la cessation d'activité de la société AMAXIA CONSEIL, société à responsabilité limitée

d'associée unique au capital de 100.000 Dhs ; sise au Angle Rue D'Alger Et Rue Abou Bakr Al Bakalani 3 Eme Etg Appt 11 Anfa, Casablanca, a été procédé à :
La dissolution anticipée et la mise en liquidation amiable de la société et ce conformément aux dispositions de la loi et aux statuts de la société.

La désignation de Monsieur Hajib AMRANI en qualité de liquidateur pour une durée non limitée.

Le siège de la liquidation est fixé à l'Angle Rue D'Alger Et Rue Abou Bakr Al Bakalani 3 Eme Etg Appt 11 Anfa, Casablanca.

Date du Dépôt Légal : Déposé le 19/03/2026 auprès du Tribunal de Commerce de la Ville de Casablanca, sous le N°1017514
Pour extrait et mention